l'Humanité

SEPTIEME ANNEE. — N° 2107. JOURNAL SOCIALISTE QUOTIDIEN DIMANCHE 23 JANVIER 1910

5 c. Le Numéro

RÉDACTION, ADMINISTRATION & ANNONCES
16, Rue du Croissant, Paris
Tout ce qui concerne l'Administration du Journal doit être adressé à l'Administrateur.
TÉLÉPHONE : 102-69

Directeur Politique :
JEAN JAURÈS

ABONNEMENTS	Paris, Seine et Seine-et-Oise	Départ.	Etranger
Un An	18 fr. »	21 fr. »	34 fr. »
Six Mois	9 fr. »	10 fr. 50	16 fr. 50
Trois Mois	4 fr. 50	5 fr. 25	8 fr. »
Un Mois	1 fr. 50	1 fr. 75	

Les Abonnements sont reçus SANS FRAIS dans tous les Bureaux de Poste.

5 c. Le Numéro

DÉPOT LÉGAL Seine

Le Régime Constitutionnel est-il possible en Russie ?

Il y a quelques semaines L. Schichko envoyait à l'*Humanité* l'article suivant qui, à notre très grand regret, en raison du peu de place dont notre journal dispose, est resté sur le marbre.

La mort de notre éminent camarade, auquel Houbanovitch a consacré un article émouvant, nous donne la triste occasion de publier ces lignes, qui d'ailleurs sont pleines d'actualité. Il y traite du lien existant entre l'absolutisme tsariste, noyant dans le sang ses revendications du prolétariat et des paysans, et la haute bourgeoisie russe qui n'accordera la « liberté » au peuple russe que lorsque l'autocratie lui en garantira la paisible jouissance. En Russie, comme partout, les masses ouvrières et paysannes ne peuvent compter que sur leur propre effort et, selon une expression célèbre, « la révolution y reste en permanence ».]

« Comment les députés de la Douma peuvent-ils dire que le régime constitution-

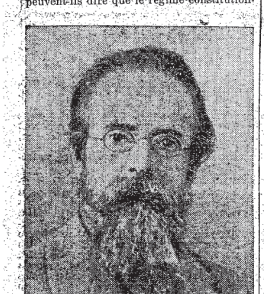

L. SCHICHKO

nel existe en Russie ? » — demande Jaurès dans un article paru dans l'*Humanité*. Je vais plus loin et demande : comment est-il possible d'espérer que le régime constitutionnel s'établira en Russie ?

« Une large amnistie, le rétablissement des libertés légales, l'extension graduelle des droits du peuple, voilà les conditions absolues de l'avènement d'un ordre constitutionnel en Russie » — continue Jaurès.

Mais nous connaissons déjà les résultats de l'expérience constitutionnelle de 1906 : dès que les droits électoraux eurent été octroyés au peuple, les assemblées législatives furent envahies par les représentants des classes ouvrières. Le projet de loi sur le rachat des terres par l'Etat au profit des paysans — déposé par les « cadets » — se trouva être trop modéré pour la seconde Douma. Un projet de loi rédigé par les 41 députés du Parti socialiste révolutionnaire et signé par 104 députés fut déposé ; il demandait : *l'expropriation de toutes les terres formant les propriétés privées et leur transfert aux mains de la classe ouvrière.* Les social-démocrates russes eux aussi exigeaient dans leur programme de l'époque la confiscation de toutes les propriétés foncières privées. Et il n'y a pas l'ombre d'un doute que les points principaux du projet de loi des cent quatre députés auraient été votés à une très grande majorité par l'assemblée si la dissolution brutale de la Douma n'était pas intervenue à temps.

Il reste à savoir si un régime bourgeois-démocratique peut s'établir dans un pays où existent de pareilles tendances ? Tout régime bourgeois-démocratique a pour base une assemblée législative dans laquelle la majorité est entre les mains d'une bourgeoisie riche et influente. Ce régime ne peut donc exister que dans les pays où la production nationale a pris un essor considérable sous la direction des représentants du capital. Ceux-ci sont en fait les maîtres de la situation, étant capables de garantir les moyens de vie à la masse de leurs clients et de dominer ainsi le suffrage universel.

Rien de tout cela n'existe en Russie. La classe bourgeoise y est très peu nombreuse ; sa richesse est minime pour un pays qui a cent quarante millions d'habitants. Aux élections de 1906 la classe des gros industriels (représentée maintenant par le parti des octobristes) n'a pu arriver à faire passer un seul de ses candidats. Les « cadets » ne purent acquérir une situation plus ou moins importante dans les deux premières Douma, qu'en masquant leurs véritables tendances sous un extrême démocratisme ; suffrage universel, responsabilité des ministres, libertés personnelles complètes, et rachat forcé d'une grande partie des propriétés privées. Tels étaient les points principaux de leur programme.

Supposons que ce programme se soit réalisé ; que serait-il alors advenu de l'Etat bourgeois ? Si avec le système d'élection à la seconde Douma, lorsque tout meeting et toute propagande étaient prohibés, lorsqu'il était interdit de défendre publiquement les programmes des partis de la gauche, ainsi que de proposer la candidature de leurs représentants les plus en vue, si malgré tout cela la seconde Douma a montré des tendances plus avancées qu'aucun des corps législatifs qui existent dans les pays constitutionnels bourgeois du monde entier, — qu'aurait donc été cette assemblée, si le pays avait vécu sous un régime constitutionnel véritable et non pas fictif ? Surtout, qu'aurait-elle été après cinq ou dix années d'institutions libres ?

Toute la question est là, et il est de toute évidence qu'étant donné la faiblesse de la classe bourgeoise, l'absence des conditions nécessaires à un développement considérable de l'industrie capitaliste et l'état de conscience des masses ouvrières en Russie, l'absolutisme et la bourgeoisie n'ont qu'un moyen d'action : celui d'étouffer par la force toute velléité de libération politique.

Le rôle des « cadets » est bien celui de « l'opposition de Sa Majesté » et non pas celui « d'opposition à Sa Majesté » comme l'a bien précisé M. Milioukov dans son discours au banquet du lord-maire ; et cela non seulement en vertu de l'esprit anti-révolutionnaire de ce parti, mais par la force même des choses.

En Russie, un état paradoxal d'association et de solidarité entre l'absolutisme, avec son état de siège chronique et ses cours martiales, et les partis bourgeois libéraux se trouve être — si étrange qu'il puisse paraître — un fait parfaitement normal.

L. SCHICHKO.

Les obsèques de Schichko auront lieu aujourd'hui. La levée du corps à 10 heures du matin, 28, quai de Béthune et l'inhumation, à 11 heures, au cimetière Montparnasse.

Une Poigne impuissante

Un souverain qui ne peut, un durant, mettre la main sur des ministres : le spectacle n'est pas banal. D'ordinaire, les amateurs ne font pas défaut. C'est par quatorze à la douzaine que l'on compte à chaque crise ministérielle les hommes politiques qui gardent le logis dans l'attente du messager de bonnes nouvelles et qui disent à leur bonne : Si on vient m'offrir un portefeuille, je suis à la maison. A Budapest, l'espèce s'est raréfiée parce que les chances de survie d'un ministère y semblent nulles et que peu de gens ont une vocation pour la profession de mort-né.

Du parti libéral, qui gouverna près de quarante ans de suite, il ne reste, depuis la mésaventure du comte Stefan Tisza, qu'un fantôme décourag é. La coalition, sous M. Weckerlé, a lassé jusqu'à ses officieux. Le parti de l'indépendance s'est cassé en deux morceaux sous M. Kossuth, qui vit de son nom et ne met plus d'intransigeance que dans son opportunisme, et sous M. Justh, qui s'est donné cette belle devise : Une Banque d'émission hongroise ou la mort !

Force a été de recourir aux *hommes regii*, aux hommes du roi. M. de Lukacs, ayant échoué, c'est le comte Khuen-Hedervary qui a pris le commandement de cette espèce de radeau de la Méduse. Son passé d'homme à poigne le désignait. Il a opprimé dix ans la Croatie : à la Hongrie de tâter de la manière forte. Pour le moment il a réussi à réconcilier, à cimenter dans un bloc d'opposition à outrance toutes les fractions hongroises de la droite à l'extrême gauche. Le refus de l'impôt du budget, du contingent militaire, la non élection de la Délégation, voilà un programme de gloire générale qui va paralyser la vie de l'Empire tout entier comme celle de la Hongrie. M. de Khuen brandit deux armes : d'abord le suffrage universel, promis jadis par la coalition, haï par tous les partis magyars qui savent que l'iniquè suprématie de leur race ne survivrait pas un instant à un vote populaire ; puis de menues concessions au chauvinisme, comme l'extension aux sous-officiers et adjudants de l'usage de la langue hongroise dans l'armée jusqu'ici limité aux caporaux et soldats.

Menace et promesse également vaines. Sur ce terrain le Parlement est maître. Il ne reste à l'*homo regius* qu'à gouverner *sans, malgré et contre* le Parlement. C'est le coup d'Etat prolongé. Expédient héroïque et qui, en dépit de la juste impopularité du parlementarisme magyar, n'est pas sans danger. A son âge François-Joseph engagera-t-il un tel duel ? Après soixante ans de règne voudra-t-il finir comme il a commencé, dans le tumulte d'une guerre civile ? Et que deviendrait, dans cette crise, la politique extérieure du comte d'Aerenthal ?

C'est ici que l'on mesure la ténérité d'un ministre dont on veut faire un homme d'Etat et qui a jeté dans la plus formidable des aventures un Empire compliqué, vermoulu, détraqué comme la monarchie austro-hongroise.

FRANCIS DE PRESSENSÉ.

L'INCENDIE DU PARLEMENT TURC

Le président Ahmed-Riza, très affecté de la destruction du palais de Cheragan, ne sort pas de sa résidence. De nombreux députés sont allés chez lui hier pour le voir.

Le bruit a couru qu'il avait donné sa démission parce qu'on lui aurait qu'il était responsable de l'incendie. Ce bruit n'est pas confirmé

LA SEINE INONDE SES RIVES

Métro, Trains & Tramways INTERROMPUS

On va en bateau dans une rue de Paris

PARIS-VENISE
La rue Félicien-David à Auteuil

La crue de la Seine dans la traversée de Paris était restée stationnaire dans la matinée d'hier et déjà l'on espérait que le niveau du fleuve allait baisser. Mais, dans l'après-midi, l'eau recommençait à monter et on constatait des cotes de plus en plus élevées. Au pont de la Tournelle, la hauteur était de 6 m. 79 ; au pont Royal, de 6 m. 59. Et le service de la navigation affirme qu'il faut s'attendre à voir aujourd'hui la Seine atteindre à ces deux endroits 6 m. 40 et 7 m. 20.

De pareils chiffres n'avaient pas été relevés depuis 1882-1883, pendant une crue qui dura une vingtaine de jours.

Déjà, la hausse de la Seine a occasionné des accidents et amené de très sérieuses perturbations dans les services des transports et de l'éclairage. En outre, elle a causé de sérieux dommages à la batellerie en interrompant tous les travaux qui s'effectuaient sur les quais depuis Bercy jusqu'au viaduc d'Auteuil. Des pertes sensibles ont été éprouvées par les négociants et commerçants qui n'ont pas eu le temps de mettre leurs marchandises à l'abri des eaux.

Aussi, la Seine est-elle depuis deux jours, le véhicule de toutes sortes d'épaves, fûts, caisses, paniers, planches de meubles, qui se heurtent aux piles des ponts, se groupent derrière les barrages, près des estacades comme au pont Sully.

Ce spectacle a attiré pendant toute la journée d'hier de nombreux curieux qui assistaient aux travaux effectués pour les opérations de sauvetage. Les groupes étaient particulièrement nombreux à Bercy où l'on essayait avec les pompes d'épuiser l'eau : devant l'usine électrique du quai de la Rapée, à l'écluse de la Monnaie où l'on regarde une véritable digue improvisée qui s'est faite avec les épaves charriées par le fleuve.

AU PONT NATIONAL
L'eau envahit les fossés des fortifications

Les Transports interrompus

METRO, TRAMWAYS, CHEMIN DE FER

Parmi les perturbations apportées dans les services publics, celle qui a été la plus grave et qui a le plus particulièrement atteint la classe ouvrière, a été celle concernant le métro, les tramways et les chemins de fer.

L'eau ayant envahi les sous-sols de l'usine productrice de force motrice, installés quai de la Rapée, une partie des lignes du métro a cessé de fonctionner. Pour n'avoir pas pris la précaution d'intercepter le passage des eaux sous le pont-roulant de l'usine les ingénieurs ont vu se produire un véritable désastre.

En vain, huit pompes à vapeur ont essayé hier d'épuiser l'eau qui s'était répandue dans l'usine. Il a fallu interrompre hier matin, le service sur la ligne numéro 1, Vincennes-Porte Maillot. Vers dix heures, on a pu faire circuler quelques convois entre le Chatelet et la Porte Maillot.

La ligne numéro 6, allant de la Nation à la place d'Italie a cessé d'être en service depuis hier matin.

Plus de tramways

Les lignes de diverses compagnies de tramways ont également été l'objet d'une interruption de service. Nous avons déjà signalé que par suite de l'inondation de l'usine générattrice de l'Est Parisien, qui se trouve à Port-à-l'Anglais, près de Vitry, les dynamos étaient inutilisables. Les tramways qui ont leur point de départ à la Concorde et desservent la banlieue sud sont arrêtés.

Les eaux ayant également envahi l'usine de l'Ouest-Parisien, à Puteaux, les tramways de la Madeleine à Courbevoie, Neuilly, Auteuil, ceux de la Porte Maillot au Val d'Or ne fonctionnent plus.

Pas de trains

La compagnie d'Orléans a été obligée de suspendre la marche des convois du quai d'Orsay à la gare d'Austerlitz. Les voyageurs doivent se rendre à cette dernière gare pour prendre les trains.

L'eau a envahi le tunnel et atteint une hauteur de un mètre. Si le niveau monte et atteint quarante centimètres de plus, les eaux arriveront à la hauteur des soupiraux qui prennent jour sur la Seine.

Les lignes des chemins de fer partant des Invalides ont eu à souffrir aussi des inondations. L'eau a envahi la voie entre le pont Mirabeau et Javel. Il a fallu substituer des machines à vapeur aux locomotives électriques qui convoyaient les trains. Cette substitution a occasionné de nombreux retards.

En Bateau dans la Rue

DES SAUVETAGES A AUTEUIL

Mais c'est surtout dans la partie ouest de Paris que l'inondation a occasionné de graves dégâts. A Javel, à Grenelle et surtout à Auteuil, la crue subite a envahi la partie basse des quais.

Et l'on a eu hier matin, le spectacle peu banal de sauvetages opérés en pleine rue Félicien-David, à l'aide de barques et de canots. L'eau, qui a jailli subitement dans la nuit, provenant des égouts, inonda les trottoirs et recouvrit la chaussée. Au moment où nous nous trouvons près de la rue Rémusat où aboutit la rue ainsi transformée en lagune, on apprend qu'il y a près d'un mètre d'eau.

Au début de cette inondation imprévue, les habitants des immeubles menacés ont dû s'enfuir en toute hâte. Les uns sont passés sur les toits. Les autres ont quitté leurs logements, montés sur des barques ou des tombereaux dont les chevaux ont de l'eau jusqu'au poitrail.

Partout des inondations

En d'autres points de Paris, l'eau a occasionné des accidents. Un très grave éboulement s'est produit dans les chantiers du nord-sud au boulevard St-Germain à l'angle de la rue de l'Université. On a dû assurer d'urgence la voie d'eau qui s'était ouverte dans les chantiers souterrains.

Au Jardin des plantes, la cave dans laquelle est installée le rhodoïthre qui chauffe la ménagerie des reptiles a été inondée. Il a fallu appeler les pompiers.

Au pont Saint-Nicolas, les bâtiments où étaient les services des douaniers ont dû être évalués. Ces employés ont dû installer une tente sur le quai. Un remorqueur, *Asquith II* s'est trouvé pris sous le cintre du pont de Saint-Cloud. Il a fallu envoyer un autre remorqueur pour le dégager.

Le pont Solférino et le pont Alexandre III baignent dans l'eau presque jusqu'au sommet des arches.

Le transformateur d'électricité qui donne la lumière au pont Alexandre III est complètement submergé et dans l'impossibilité de fonctionner.

Au ministère des affaires étrangères, où l'eau avait envahi les caves, on a travaillé toute la nuit pour arrêter l'inondation. Après un arrêt de quelques heures, l'eau a recommencé à monter ce matin. Les caves du ministère ne contiennent, d'ailleurs, que du bois et du charbon.

La journée d'hier, comme on le voit, a été particulièrement mauvaise. Mais il faut s'attendre pour aujourd'hui et demain, à des conséquences encore plus graves que celles provoquées, hier, dans Paris, et des désastres véritables sont à redouter.

Raymond FIGEAC.

(Voir la suite en deuxième page).

LES TRANSPORTS PARISIENS

Nouveaux Atermoiements

La commission d'admissibilité prolonge ses travaux... Quelle sera l'attitude du Conseil ?

Depuis onze jours, la commission d'admissibilité et sa sous-commission technique étudient la question des transports, écoutent complaisamment les avocats de la Compagnie des Omnibus et cherchent de bonnes raisons pour appuyer leurs prétentions exorbitantes.

On pouvait croire du moins que la comédie allait se terminer hier. Il va y avoir deux semaines que le conseil municipal attend d'être saisi de la question « dans le plus court délai possible », selon les propres termes d'une naïve délibération prise en décembre. Or, il va lui falloir en attendre *trois*, car la commission n'a pas fini d'ergoter sur des futilités sans intérêt. La sous-commission technique se réunira encore lundi et la commission plénière mardi.

Toutefois, il ne faut pas être injuste, ces parlotes « d'administratifs » sans responsabilité ne sont pas entièrement inutiles. Elles auront tranché par les seuls élus de Paris et de la Seine, aura eu du moins un résultat : celui de prouver à tout le monde — et même à M. de Selves — que ces services techniques sont notoirement incapables.

Les ingénieurs de la Compagnie ont, en effet, montré au cours des discussions de la session, que les fonctionnaires chers à Son Incompétence de Selves avaient commis des erreurs monumentales et n'avaient pas étudié la question...

Quelles seront les conclusions de la Commission ? Il est facile de prévoir que si elle n'ose pas sortir de ses attributions au point d'inviter le conseil à prendre une décision dans tel sens, elle déclarera *qu'il ressort de ses études que la Compagnie des Omnibus est un demandeur sérieux et que ses propositions doivent être prises en considération.*

Il n'en faudra pas davantage pour permettre à M. de Selves, dans son mémoire de conclure à la nécessité de donner satisfaction entière et immédiate à M. Etienne, sous peine de voir Paris privé de moyens de transport et livré aux pires catastrophes.

Le conseil se laissera-t-il prendre aux phrases émues et pathétiques du préfet de la Seine et consentira-t-il à refaire un quatrième cahier des charges, qui serait sans doute jugé encore insuffisant par l'insatiable *Compagnie des Omnibus* ou, las et honteux de céder sans cesse aux moindres volontés de la finance, répondra-t-il par le vote de la régie directe ?

M. B.

P. S. — MM. Franck, Desches et Favaron qui avaient demandé un délai de huit jours pour remplacer les financiers qui leur avaient fait défection, abandonnent définitivement la lutte. Dans une lettre lue à la Commission d'admissibilité, ils l'invitent à conserver dans les caisses de la Ville le cautionnement de 1 million déposé par M. Stern. Pourquoi pas ?

Hervé poursuivi

M. Joliot, — le Joliot qui ferait mieux de balayer devant sa porte — vient d'avoir le toupet de renvoyer devant les assises les citoyens Hervé, directeur, et Auroy, gérant de *La Guerre Sociale*, sous les inculpations de provocation au meurtre et d'apologie de fait qualifié crime.

Avant la procès d'Hervé, il y aura lieu de juger le procès de M. Joliot.

CHIFFRES INEXACTS

Je ne me rebuterai pas, mais vraiment la discussion sur les retraites ouvrières avec Bracke et Lafargue deviendra bien difficile s'ils s'obstinent à produire des chiffres aussi étrangement inexacts. A la vérité, ce n'est pas seulement une question de chiffres qui nous sépare, c'est toute une question de conduite et de méthode ; mais encore faudrait-il qu'ils ne donnent pas à la classe ouvrière des informations aussi déplorablement fausses.

Avant-hier, Bracke écrivait ici que, par le projet en ce moment discuté, la retraite, pendant une trentaine d'années, varierait de 50 et 60 francs à 120 francs. Or, dans les propositions les plus modestes soumises au Sénat, la retraite sera tout de suite de 100 francs et montera, d'année en année, d'un mouvement continu. Dites que cela est misérable. Dites surtout qu'à peine la loi votée, nous devrons tous faire un grand effort pour l'améliorer. Mais ne dites pas que la retraite restera fixée pendant une trentaine d'années, entre 50 ou 60 francs et 120 francs : alors qu'elle commencera à 100 francs au minimum et qu'elle s'élèvera d'année en année. Il n'y a pas d'erreur possible ; il n'y a pas de malentendu possible. Je ne peux pas comprendre où Bracke a pris ses chiffres ; et ce serait chose bien grave vraiment si on parvenait, par des informations aussi fausses, à dégoûter la classe ouvrière d'une loi que toute la réaction patronale cherche encore aujourd'hui à faire sombrer et qui sera d'emblée perfectible et extensible.

Lafargue, pour suggérer aux ouvriers qu'ils allaient être volés, avait demandé qu'on recherchât quelle somme versaient les fonctionnaires pour les retraites et quelle somme ils recevaient. Je lui ai indiqué très simplement que le budget même donnait la réponse, et elle est écrasante pour sa thèse. L'Etat prélève chaque année sur les fonctionnaires environ 25 millions et il leur donne chaque année en retraites environ 100 millions. Ces chiffres ne sont pas seulement inscrits dans les budgets : ils résultent des comptes définitifs, vérifiés, approuvés par la Cour des Comptes. C'est une certitude absolue. Mais Lafargue ne s'incline pas. Et je n'aurai pas la naïveté d'insister. Il ne veut pas reconnaître le fait. Il ne le reconnaîtra pas.

Et je ne rectifie ce soir, une fois de plus, que pour qu'on n'interprète pas mon silence comme une adhésion.

JEAN JAURÈS

LA Petite Semaine

Dimanche 16. — Encore un crime commis par des soldats !... Voici le second depuis que Graby et Michel ont massacré Mme Gouin dans le train 326.7. A Grenoble, l'artilleur Lenordon avoue un assassinat, et à Meaux, deux hussards qui dévalisent un paysan !... C'est beaucoup, beaucoup. Et vraiment ça devient inquiétant.

Lundi 17. — Je m'explique *donc* pourquoi ce brave citoyen que j'ai rencontré ce matin fuyait à toutes jambes, en donnant des si-

gnes de folle terreur : il venait d'apercevoir *deux militaires qui s'avançaient vers lui...*

Et dame, il voulait sauver sa peau, ce brave homme !...

Mardi 18. — En passant tout à l'heure avenue de Clichy, j'ai entendu des hurlements, des cris rauques, et j'ai aperçu dans une rue latérale deux chiens qui se battaient.

— C'est pour quelque os, pensai-je.

Non !... C'était pour mieux que cela.

Les aboiements ayant redoublé en effet, je me suis approché, et, à un sergot qui assistait placidement à la scène, j'ai demandé — oh ! poliment — « ce qu'il y avait » ?

— C'est rien, me répondit-il. C'est de nos

chiens de police... c'est un marchand de légumes qu'ils viennent encore de bouffer...

— Ah ? Et... Pourquoi ?...

— Probable qu'il aura refusé de cercueiler.

— Mais... c'est... C'est affreux ?...

Le bon sergot eut alors ce mouvement d'épaule, accompagné d'un haussement du nez